



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 3 MAI 2016

Compte-rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Aéroports de Paris s'est réunie le 3 mai 2016, sous la présidence d'**Augustin de Romanet, Président-directeur général**, à la Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Elle a rassemblé **1 378 actionnaires présents**, représentés ou ayant voté par correspondance, soit **89,09 %** du total des actions disposant du droit de vote.

Le Conseil d'administration a soumis au vote **29 résolutions**, dont 16 résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire et 13 résolutions au titre de l'Assemblée générale extraordinaire.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale ont été adoptées à plus de 92 %.

- **pour la partie ordinaire:** les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2015. Ils ont décidé de verser au titre de cet exercice un **dividende de 2,61 euros par action**, dont 0,70 euro par action déjà versé sous forme d'acompte sur dividende le 10 décembre 2015. Le dividende 2015 correspond à un taux de distribution de 60 % du résultat net consolidé part du groupe. Le paiement du solde du dividende en numéraire (1,91 euro par action) est fixé au 2 juin 2016.

Les actionnaires ont également approuvé les résolutions 4 à 12, concernant les conventions dites "réglementées" et décrites dans le rapport du Conseil d'administration ainsi que dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

La proposition portant renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration pour la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions d'un montant global maximal de 550 millions d'euros a elle aussi été votée.

Les actionnaires ont ratifié la nomination au Conseil d'administration de Mme La Maire de Paris, Anne Hidalgo, en qualité de censeur.

Conformément à la recommandation du code Afep-Medef des sociétés cotées, un avis favorable sur les éléments de rémunération du Président-directeur général et du Directeur Général Délégué a été donné au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces éléments de rémunération ont été approuvés par les Ministres de l'Économie et des Finances.

- **pour la partie extraordinaire :** l'Assemblée générale a approuvé les délégations financières qui lui ont été soumises ; l'objectif étant de pouvoir réunir avec rapidité et souplesse les moyens financiers permettant le développement de la société Aéroports de Paris et du groupe.

Ainsi, ces résolutions financières permettent de déléguer au Conseil d'administration les compétences nécessaires pour effectuer d'éventuelles opérations sur le capital et procéder à des émissions de valeurs mobilières. Ces opérations s'effectueraient sous réserve des dispositions du code des transports prévoyant que la majorité du capital d'Aéroports de Paris doit être détenue par l'État. Les plafonds de ces délégations ont été diminués par rapport aux délégations de compétence qui ont été conférées au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale du 15 mai 2014.

Un vote favorable a également été émis pour trois nouvelles résolutions dont l'attribution gratuite d'actions existantes au profit des membres du personnel salarié dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié.

Les résultats détaillés des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet www.parisaeroport.fr dans la rubrique Actionnaires individuels / Assemblée Générale.

L'Assemblée générale a également été l'occasion pour Augustin de Romanet de revenir en détail sur l'activité du Groupe ADP. Il a également été mis l'accent sur les grandes lignes du plan stratégique Connect 2020 au service d'une ambition : être un groupe leader de la conception, de la construction et de l'exploitation des aéroports.

Après une présentation du nouvel univers de marques, autour de **Groupe ADP** et **Paris Aéroport**, Le Président a rappelé l'atteinte des objectifs du CRE 2011-2015. Alors que le trafic passager a crû en moyenne de 2,7 % par an au cours des cinq dernières années, l'EBITDA a progressé de 34 % par rapport à 2009.

Patrick Jeantet, Directeur Général Délégué, a exposé les innovations liées à l'aéroport du futur sur nos plates-formes, puis Didier Hamon, Secrétaire général du groupe, a présenté, les réalisations 2015 en matière de RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise), revenant sur l'excellence de la performance extra-financière et l'ambition RSE du groupe pour 2020.

Pour sa part, **Edward Arkwright**, Directeur Général adjoint Finances, Stratégie et Administration, a commenté les résultats financiers de l'exercice 2015 :

- le **chiffre d'affaires du Groupe ADP** en hausse de 4,5 % à **2 916 millions d'euros**, résulte principalement de la progression des redevances aéronautiques, de la bonne dynamique du trafic passagers, la bonne tenue des activités commerciales (+ 8,0 % à 433 millions d'euros) portées par l'impact favorable de l'euro faible et de l'ouverture des boutiques de la place centrale du hall K du terminal 2E en octobre 2014 ;
- l'**EBITDA** en croissance de 6,8 % à **1 184 millions d'euros** reflète notamment la maîtrise des charges courantes, dont la hausse a été maîtrisée à 2,5 % en 2015 par rapport à 2014 ;
- le **résultat opérationnel courant**, y compris MEE opérationnelles, s'établit en croissance de 6,8 % à **787 millions d'euros**, sous l'effet de la hausse contenue des dotations aux amortissements (+ 2,5 % à 456 millions d'euros) et malgré la baisse de la quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence après ajustement liés au prises de participation (- 18,5 % à 60 millions d'euros) ;
- et le **résultat net part du groupe** est en hausse de 6,9 % et s'établit à **430 millions d'euros**, en progression de 28 millions d'euros par rapport à 2014.

Le Président-directeur général a repris la parole afin de présenter les enjeux et les perspectives 2016 et notamment le **lancement du plan stratégique Connect 2020 qui porte sur trois axes majeurs : optimiser, attirer et élargir**. L'année 2016 marque le début de la transformation de Paris-Orly, avec la livraison de la jetée internationale du terminal Sud et la montée en puissance des travaux de construction du bâtiment de jonction.

Augustin de Romanet a ensuite exposé les projets de résolutions avant de répondre aux questions lors du dialogue avec les actionnaires. Ces échanges ont permis au Président d'apporter des précisions quant à la stratégie du groupe sur la prise éventuelle de participations dans des aéroports français ou étrangers, sur l'aménagement des plates-formes parisiennes, mais aussi d'exposer les mesures de sûreté mises en place récemment dans nos terminaux. Il a également rappelé la politique du groupe en matière d'environnement et de RSE.

Enfin, le Président a confirmé l'intérêt pour le Conseil d'administration de la présence de censeurs. Aucune question écrite n'a été reçue par la société préalablement à l'Assemblée générale des actionnaires.

